RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 755D9BD2-4FC8-491A-A43D-AE146953A8DA

API
Société par Actions Simplifiée au capital de 153 000 €
Siège social : ZI de La Maison Neuve - 72210 LA SUZE SUR SARTHE
340 461 698 RCS LE MANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 8 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le huit juillet,

À la SUZE SUR SARTHE,

Monsieur Vincent COMPAIN, agissant en qualité de :

- Président de la société V.M.C., société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, ayant son siège social ZI La Maison Neuve - 13 rue de la Maison Neuve - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du MANS sous le numéro 833 461 619, laquelle société V.M.C. est associée unique et Présidente (ci-après l'associée unique) de la société API sus-désignée (ci-après la société).

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :
- Mise à jour de l'adresse du siège social et modification corrélative de l'article 4 «Siège social» des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – MISE A JOUR DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique prend acte que l'adresse du siège social de la société, est fixé à ZI de La Maison Neuve - 13 rue de la Maison Neuve - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE à compter du 8 juillet 2025, conformément à l'attestation de la mairie de LA SUZE-SUR-SARTHE datée du 8 juillet 2025.

En conséquence, l'article «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social
Le siège social est fixé à ZI de La Maison Neuve - 13 rue de la Maison Neuve - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



SAS V.M.C.
Présidente
Représentée par M. Vincent COMPAIN